



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/12

Reçu en Préfecture le : 04/05/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 avril 2012
D-2012/191

Aujourd'hui 30 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Béatrice DESAIGUES

**Musée d'Aquitaine. Exposition temporaire 'L'Océan Noir'.
Convention. Signature. Fixation tarifs. Autorisation.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) et l'Artiste plasticien William Fred Wilson ont décidé de s'associer pour organiser une exposition intitulée « L'Océan Noir » qui aura lieu du 3 mai au 3 juin 2012 au musée d'Aquitaine.

Cette exposition retrace l'histoire des liens qui ont uni, durant cinq siècles, l'Europe et l'Afrique, et de ceux qui se sont développés entre l'Afrique et l'Amérique, du fait et des suites de l'esclavage. Une épopée de plusieurs siècles sur trois continents, sous la forme d'un récit chronologique en 18 tentures d'appliqué de tissu, mis à la disposition du musée d'Aquitaine par Monsieur William Fred. Wilson, racontant au fil du temps ce récit à la fois tragique et épique des Noirs d'Afrique et des diasporas des Amériques et d'Europe.

Une convention stipulant les obligations des deux parties a été établie.

Le musée d'Aquitaine propose d'appliquer la gratuité d'entrée pour cette manifestation.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer ce document
- appliquer cette gratuité

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU

- A prendre en charge le transport et l'hébergement de l'Artiste plasticien William Fred. Wilson (2 nuitées les 2 et 3 mai 2012)
- A verser la somme de 3 959 € (trois mille neuf cent cinquante-neuf euros) à l'Artiste plasticien William Fred. Wilson, correspondant aux droits d'auteur et de représentation de l'exposition « L'Océan Noir » ainsi que la présentation de la conférence-intervention prévue le jeudi 3 mai 2012
- A prendre en charge l'assurance couvrant la valeur des œuvres exposées « clou à clou »
- A communiquer sur son partenariat dans tous les documents internes et externes annonçant l'exposition « L'Océan Noir ».

ARTICLE IV : Durée

La présente convention est prévue jusqu'à la fin de l'exposition au Musée d'Aquitaine, le 3 juin 2012

ARTICLE V : Résiliation

En cas de non respect par l'une des Parties de tout ou partie de ses engagements au titre de la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit après un délai d'un (1) mois suivant l'envoi par l'autre Partie d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

Toutefois, la Ville de Bordeaux - Musée d'Aquitaine se réserve la possibilité de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

ARTICLE VI : Litiges et Contentieux

La présente Convention est soumise à la loi française.

Tous les litiges auxquels la présente convention pourra donner lieu seront soumis aux tribunaux compétents siégeant à Bordeaux.

Toutefois, préalablement à l'engagement de toute procédure contentieuse, les parties s'efforceront de se concilier dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de la survenance de la contestation.

ARTICLE VII : Elections de domicile

Pour les présentes, il est fait élection de domicile :

- Pour la Ville de Bordeaux – Musée d'Aquitaine, en l'hôtel de ville, place Rohan, 33000 Bordeaux.
- Pour Monsieur William Fred. Wilson, 153 rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris

Fait en 3 exemplaires originaux

A Bordeaux, le

L'Artiste plasticien

Pour la Ville de Bordeaux

Monsieur William Fred. WILSON

**Monsieur Alain JUPPE
Maire de Bordeaux**